



ORGANISATION

Les créneaux de section sportive sont obligatoires pour les élèves inscrits.

Le mercredi de 12 h 30 à 13 h 30

Le vendredi de 14 h à 17 h

A la fin de chaque trimestre l'élève est évalué, une **note** et une **appréciation** figure sur le bulletin scolaire.

CONTACT

Mr AMEDE WILFRIED
Professeur d'EPS responsable
SSSN



0594 29 39 00



Boulevard de la république
97300 CAYENNE



ce.9730020j@ac-guyane.fr
wilfried.amede@ac-guyane.fr



SECTION SPORTIVE NATATION



Collège A.COTNOUT



PROCHAINE SÉLECTION !

Description du test:
 4 x 25m 4 nages
 50m Nage libre
 Sans obligation de limite de temps.



Le test de sélection pour la rentrée prochaine est le:

.....

A la piscine M.Metella (Jardin botanique).

OBJECTIFS

Les Sections Sportives Scolaires (S.S.S.) offrent aux élèves **volontaires** la possibilité de bénéficier, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de **progresser** et d'être **valorisés** dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur **réussite scolaire**.

J'autorise mon enfant

 à participer à ce test.

Téléphone du responsable
 légal.....

Signature:

Nb: Les parents ne sont pas autorisés à assister aux sélections.

POUR QUI?

Tous les élèves **nageurs** désireux de pratiquer l'activité proposée: **La natation**.
 Des tests à destination des écoliers ont lieu au cours du 3e trimestre de l'année scolaire.
 Pour réussir les tests, il n'est pas indispensable d'être inscrit en club. Cependant, le dispositif s'adresse prioritairement à des élèves ayant le goût de l'effort et capables de suivre le rythme scolaire du collège.